

ARRESTATIONS ET DÉTENTION DES MEMBRES DE LA LUCHA: ASF APPELLE AU RESPECT DES LIBERTÉS PUBLIQUES

Goma/Bruxelles, le 16 mars 2016 – Au lendemain de l’arrestation de membres du mouvement de la Lutte pour le changement (LUCHA) à Goma, Avocats Sans Frontières-Belgique (ASF) est préoccupée par la recrudescence, depuis plusieurs mois, des restrictions aux libertés publiques de membres de la société civile congolaise

Ce 15 mars 2016, au moins 18 sympathisants de la Lutte pour le Changement (LUCHA) ont été interpellés au terme d’une manifestation pacifique organisée en soutien à deux de leurs militants (Fred Bauma et Yves Makwambala), arrêtés il y a exactement un an. Ces derniers sont en effet toujours détenus à la prison centrale de Makala, alors que leur détention a été déclarée arbitraire à plusieurs titres par le Groupe de travail des Nations-Unies sur la détention arbitraire.

Ces nouvelles arrestations se sont produites alors que la manifestation du 15 mars 2016 avait dument été annoncée aux autorités, conformément aux exigences légales nationales et que les participants s’étaient contentés de défiler pacifiquement dans les rues de Goma, poings liés et bâillonnés, afin de symboliser les atteintes aux libertés des deux militants détenus.

Elles constituent une nouvelle mesure à l’encontre des membres de la LUCHA dont les libertés publiques - notamment d’association, de manifestation et d’expression - sont depuis quelques mois régulièrement mises à mal par les autorités congolaises, quand bien même elles sont garanties par la Constitution.

ASF est préoccupée par la persistance des arrestations et des placements en détention des sympathisants de la LUCHA. « Nous avons assisté à diverses audiences relatives aux vagues d’arrestation précédentes. Et d’importantes questions quant à la légalité de certaines détention préventives et à l’indépendance des procédures judiciaires qui en ont résulté sont posées », estime Catherine Lalonde, Coordinatrice stratégique ASF pour les Grands Lacs. « Les motifs précis liés à ces nouvelles arrestations ne sont toujours pas connus et la priorité aujourd’hui est d’assurer le respect immédiat de les droits des sympathisants arrêtés. ».

ASF invite les autorités judiciaires congolaises à tout mettre en œuvre afin que les droits fondamentaux des membres de la LUCHA soient respectés dans les suites qui seront données à ces arrestations, notamment le droit à la liberté de la personne ainsi que le droit à un procès équitable.

La LUCHA se décrit comme un mouvement citoyen, non-violent et non-partisan.

L'ONG internationale ASF soutient les efforts des avocats qui défendent les membres de la LUCHA ayant été interpellés par les autorités congolaises.

Contacts:

Bruxelles:

Gilles Van Moortel
Chargé de Communication
Avocats Sans Frontières
gvanmoortel@asf.be
+32/2/223.37.06

Kinshasa :

Joseph DEGAUL MUKENDI
Chargé de Communication
Avocats Sans Frontières
rdc-com@asf.be
Mobile +243 (0) 814571899 & +243 (0) 970048946